



# Fédération Autonome de la Fonction Publique

# COMMUNIQUÉ

## LE 5 SEPTEMBRE, LA FA-FP S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES PERSONNELS EN CHARGE DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES, TEMPS PÉRI-ÉDUCATIF (TPE) ET D'ACCUEIL

Dans le contexte de la rentrée scolaire, la **FA-FP** marque son soutien aux agentes et agents du service public qui accompagnent au quotidien les enfants dans les activités périscolaires, TPE et d'accueil, face au constat des dégradations des conditions de travail et de qualité d'animation pour les enfants.

Aussi la **FA-FP** a-t-elle déposé un préavis de grève visant à permettre à ces personnels qui le souhaitent, de prendre part aux mobilisations organisées ce jour dans l'objectif d'obtenir la poursuite d'un réel dialogue social à propos du décret n° 2016-1051 du 1<sup>er</sup> août 2016 relatif au projet éducatif territorial et aux taux d'encadrement des enfants scolarisés.

La **FA-FP** milite pour la sécurité des mineurs, des conditions de travail adaptées aux contraintes des missions des personnels qui accompagnent au quotidien les enfants dans les activités périscolaires, TPE et d'accueil, la qualité de l'accueil et une reconnaissance de la qualification des personnels.

Les revendications de la **FA-FP** rejoignent en ce sens l'une des priorités du gouvernement dans le domaine de l'Éducation et de la Jeunesse.

En appelant à la mobilisation pour faire entendre la voix des agentes et agents concernés, la **FA-FP** demande l'arrêt de l'expérimentation pour revenir à des taux d'encadrement de 1 pour 10 enfants de moins de 6 ans et de 1 pour 14 enfants de plus de 6 ans.

La **FA-FP** continuera d'être présente dans chaque mouvement destiné à défendre la justice sociale dans une approche Autonome, solidaire et progressiste !

Chaque composante de la **FA-FP** reste libre de décider des modalités d'engagement dans cette journée (Assemblées générales, participation aux manifestations, grèves ...).

**À la FA-FP un autre syndicalisme est possible !**